Ecole et idéologie : les manuels d'histoire suisse dans l'école primaire neuchâteloise (1848-1904)

Autor(en): **Châtelain, Pierre-Yves**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **97 (1994)**

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-555395

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Ecole et idéologie: les manuels d'histoire suisse dans l'école primaire neuchâteloise (1848-1904)

par Pierre-Yves Châtelain, Ecole d'ingénieurs du Locle

Les années qui suivent 1848 voient les révolutionnaires neuchâtelois aménager pour longtemps le pouvoir qu'ils ont conquis de haute lutte. Cet exposé tente de dégager un aspect bien précis du projet républicain, à savoir la vision du passé que la nouvelle équipe d'hommes politiques entend transmettre aux jeunes générations neuchâteloises.

L'étude de cette question est d'autant plus intéressante que l'historiographie connaît de nouveaux développements au XIXe siècle. L'histoire se constitue en discipline autonome, elle s'affranchit de la tutelle de la religion et de la littérature; elle se découvre des ambitions scientifiques. En Allemagne, en France et en Suisse bien sûr, une nouvelle approche de l'histoire prétend à l'objectivité et à la neutralité.

En Allemagne, Léopold von Ranke (1795-1886) est l'instigateur de ce bouleversement. En 1824 déjà, il déclare que l'historiographie doit dire ce qui s'est réellement passé, le rôle de l'historien n'étant «ni de juger le passé ni d'en tirer des enseignements au profit du monde futur»[1].

En France, l'école méthodique, dès 1876, se fixe comme idéal la recherche désintéressée et scientifique et déclare rejeter une histoire qui défendrait des idées politiques et religieuses.

En Suisse, Charles Monnard, professeur de littérature à l'Académie de Lausanne, traducteur de Jean de Muller et de Henri Zschokke résume en une formule les conséquences que doivent en tirer les historiens de la deuxième moitié du XIXe siècle: «L'histoire doit la vérité au peuple, dût-elle effacer une auréole sur le front de la nation»[2].

On imagine sans peine que cette orientation nouvelle provoque des déchirements. Surtout lorsqu'il est question de répercuter dans le grand public les dernières découvertes de la recherche historique. Quel parti choisir entre les récits de la tradition, au style épique, généreux, au souffle enthousiaste, patriotique, et les souvent froides leçons de la critique moderne qui semble ne rien tenir pour sacré et qui prétend s'attaquer à tout ?

En 1890, au cours de la Conférence annuelle des instituteurs, consacrée au patriotisme, l'un d'eux s'écrie:

«Eh! mon Dieu oui: Guillaume Tell peut être un mythe, une création d'une imagination ardente, mais laissez-nous, à nous simples de cœur, ces illusions sacrées; elles ont plus de valeur pour nous que les plus savantes dissertations. Quand vous aurez décimé notre histoire, qu'en aurez-vous de plus? L'image de la Patrie n'en sera pas moins vive dans notre cœur, car nous l'aimons pour elle-même. Suspendez votre tâche et laissez-nous croire sans souiller plus longtemps notre foi naïve du souffle impur et dissolvant du doute et de l'incrédulité»[3].

APERÇU DE L'HISTOIRE NEUCHÂTELOISE AU XIXE SIÈCLE

Après le Congrès de Vienne, Neuchâtel fait figure de monstre politique: il est à la fois canton suisse et principauté prussienne.

Un parti républicain se développe dans le Haut du canton; il milite pour que les ponts soient définitivement rompus avec la Prusse et pour que soit consacré le complet rattachement du canton à la Suisse.

En 1831, deux tentatives de coup d'Etat des Républicains échouent à quelques semaines d'intervalle. La rébellion est durement réprimée et les esprits s'échauffent. Les autorités neuchâteloises demandent au roi de Prusse d'obtenir le retrait de sa Principauté de la Suisse. Le souverain fait remarquer que la question intéresse toute l'Europe. Il consulte la Diète helvétique, qui refuse une telle amputation.

Le gouvernement neuchâtelois interdit d'arborer les couleurs fédérales, signe de ralliement des Républicains, et intensifie ses relations avec les autres cantons conservateurs.

Cet activisme neuchâtelois «réactionnaire» agace les cantons régénérés. Leur nombre est en augmentation et ils en viennent à considérer le canton-principauté comme un corps étranger au sein de la Confédération. Les débats se cristallisent autour de la question: Neuchâtel est-il suisse ?

En 1848, les Républicains réussissent à s'emparer du Château. Ils en chassent le gouvernement royaliste et instaurent la République. Le roi de Prusse, accaparé par la révolution qui éclate à Berlin, ne réagit pas; il n'acceptera toutefois pas le fait accompli: la «question de Neuchâtel» restera pendante jusqu'en 1856. Des partisans de l'ancien régime tentent de renverser la République par un coup de force. Ils sont emprisonnés et le roi de Prusse exige leur libération en menaçant de guerre ceux qu'il considère toujours comme ses sujets. Neuchâtel et la Confédération mobilisent leurs troupes. *In extremis*, une intervention des puissances

européennes amène toutes les parties autour d'une table ronde, à Paris. Le roi de Prusse finit par s'incliner. Neuchâtel est suisse, en droit et en fait.

Ce rappel historique est indispensable pour bien comprendre l'une des caractéristiques essentielles de la société neuchâteloise de l'époque. Les luttes parfois ardentes entre tenants de l'ancien régime et Républicains, entre le parti de Prusse et le parti de Suisse, marqueront et diviseront profondément la société neuchâteloise durant toute la deuxième moitié du XIXe siècle, voire bien au-delà.

En 1848, les vainqueurs sont donc confrontés à une tâche très délicate: ils doivent démontrer à la Suisse que l'enthousiasme patriotique du canton est irréprochable, tout en réconciliant les Neuchâtelois avec eux-mêmes.

LES MANUELS

Pour des raisons évidentes, il n'est pas possible de détailler ici le comment et le pourquoi qui présida au choix des différents manuels par les commissions.

Ce travail se base sur les cinq ouvrages les plus répandus, qui furent «recommandés» puis, dès 1889, imposés aux instituteurs. Les périodes durant lesquelles ils furent utilisés s'articulent autour de trois dates :

1868: l'*Histoire de la nation suisse* de Henri Zschokke[4] est abandonnée au profit de l'*Abrégé de l'histoire de la Confédération suisse* d'Alexandre Daguet[5].

1894: deux titres viennent seconder le manuel de Daguet: l'*Abrégé d'histoire suisse* de Henri Cuchet[6] et *Leçons et récits d'histoire suisse*, par Alfred Schütz[7].

1904: parution de l'*Histoire illustrée de la Suisse* par William Rosier[8]. Pour être précis, il faudrait plutôt choisir la date de 1898, puisque la décision a été prise à ce moment-là de remplacer Daguet, Cuchet et Schütz.

Trois thèmes permettent d'illustrer l'évolution du contenu des manuels durant la période considérée :

– L'image du héros des premiers temps de la Confédération.
– Les historiens républicains et la «nouvelle» histoire méthodique.
– Le modèle de société que les historiens proposent aux écoliers.

LE HÉROS DES PREMIERS TEMPS DE LA CONFÉDÉRATION

Zschokke décrit l'histoire des Suisses jusqu'au XVe siècle comme une suite de luttes victorieuses pour la liberté contre l'injustice des

puissances étrangères. Mais dès le XVe siècle, commence selon lui un processus de décadence, dû à la perte des valeurs et vertus originelles. L'invasion française de 1798 apparaît comme une conséquence de cette dégradation. Son récit est ponctué d'appels à ses lecteurs pour qu'ils retrouvent l'esprit des ancêtres ainsi que les vertus qui ont permis à la Suisse de naître et de s'affirmer. Les premiers siècles de la Confédération sont donc présentés comme un âge d'or; ses héros, notamment Guillaume Tell, sont portés aux nues. Voici un extrait qui se situe au moment où Tell vient de s'échapper de la barque qui l'emmenait en captivité:

«Guillaume Tell [...] triste et pensif, se disait à lui-même: «Où fuir la colère du tyran? [...] Devant quel tribunal puis-je citer Gessler? Le roi lui-même n'écoute plus les cris du peuple. Eh bien! puisque la justice n'a plus d'autorité, puisqu'il n'y a plus de juge entre l'oppresseur et l'opprimé, Gessler, nous sommes tous les deux hors-la-loi; notre seule loi, c'est la nécessité de se défendre. S'il faut que ma femme, mon fils et ma patrie périssent innocens [sic], *ou que tu tombes chargé de forfaits: meurs, tyran, et que la liberté revive!»* (éd. 1844, p.59).

Zschokke développe dans ce passage la problématique qui passionne bon nombre d'intellectuels depuis le XVIIIe siècle: est-il légitime de se révolter contre l'autorité lorsque celle-ci ne respecte plus la tradition ou la loi écrite? Jean de Muller, reconnu par tous les historiens suisses du XIXe siècle comme leur père spirituel, avait déjà tranché en 1795: *«Ainsi périt Hermann Gessler, avant l'heure marquée pour la délivrance des Waldstettes* [sic], *sans le concours du peuple qu'il avait opprimé, victime de la juste colère d'un homme libre [...]* [L'action de Guillaume Tell] *fut contraire aux lois; mais c'est pour des actions semblables que les libérateurs d'Athènes et de Rome, et les héros du peuple juif sont comblés d'éloges dans les histoires de l'antiquité et dans les livres saints [...]* ***Il n'est ni à propos, ni nécessaire que les tyrans n'aient rien à redouter****»* (en gras dans le texte, tome III, pp. 365-367).

La leçon que livre l'histoire est donc sans équivoque: la révolte contre l'injustice est un droit légitime, ainsi que le recours à la violence pour gagner la liberté.

Mais, chez Daguet et ses successeurs, aucun commentaire ne vient compléter le récit de Guillaume Tell et de la mort de Gessler. Le texte est sobre et se borne à relater les événements:

«Tell [...], s'emparant tout à coup de l'arbalète d'un des soldats de Gessler, s'élance d'un bond sur une espèce de plateforme; là, par un mouvement rapide, il se retourne vers le lac, vise et perce le tyran d'un trait mortel au milieu de ses gardes et des bateliers épouvantés» (éd. 1868, p.36).

Cuchet est encore plus concis:

«[...] Une tempête s'élève; Gessler effrayé confie le gouvernail à Tell. Celui-ci conduit la barque vers le rivage, s'élance sur un rocher, et, se retournant soudain, perce le tyran d'une flèche.» (éd. 1896, p.32)

Les autres manuels font preuve de la même sobriété. Cette évolution peut sans doute s'expliquer de la manière suivante. Dans la deuxième moitié du XIXe siècle, les Républicains aménagent le pouvoir qu'ils ont conquis en 1848. Le juste combat a été livré, la liberté a été conquise. Dans ces conditions, il n'est plus nécessaire de mettre en exergue ces héros en révolte contre l'autorité.

En effet, glorifier Guillaume Tell comme le champion de la lutte contre l'injustice, légitimer le fait que, parfois, l'éthique personnelle peut autoriser à braver la loi et à recourir à la violence n'est pas exempt de risques en ces temps où le développement industriel provoque la formation d'une nouvelle classe sociale défavorisée. Imaginons un instant un ouvrier qui se reconnaîtrait dans le fier combat de Guillaume Tell !

Ainsi, le thème de la lutte pour la liberté passe au second plan dans les manuels scolaires; il est remplacé par celui de l'égalité: tous les citoyens ont les mêmes droits et les mêmes devoirs au sein de la collectivité. Il n'existe plus de privilèges, de discriminations dues à la naissance. Tous les citoyens sont égaux.

La manière dont les auteurs traitent la révolte des Paysans de 1653 est intéressante à cet égard.

Daguet et ses successeurs considèrent avec une certaine sympathie la tentative de ces hommes du peuple; Cuchet va jusqu'à parler de «noble cause». Il explique que les paysans réunis à Sumiswald «jetèrent les bases d'une nouvelle Confédération démocratique». Il n'est pas loin de présenter les masses paysannes comme les précurseurs des Radicaux de 1848.

Tous les auteurs s'accordent à dire que la tentative fut maladroite et insensée, mais aucun ne se livre au moindre commentaire désobligeant sur le milieu dont les révoltés sont issus et sur l'éventuelle rusticité de leurs mœurs.

Par contre, Zschokke traite ces hommes avec un mépris non dissimulé: ils sont incultes et incapables de donner un sens désintéressé à leur combat. Leur basse extraction explique non seulement l'échec de leur entreprise, mais aussi la vilenie de leur caractère :

«En effet, ces hordes soulevées et tumultueuses n'entreprirent pas la grande œuvre de leur affranchissement [...] avec la loyauté pieuse et l'union ferme des anciens libérateurs des Waldstaetten [...] C'était des gens grossiers, ignorants, sans expérience des affaires civiles, élevés dans de mauvaises écoles, se défiant les uns des autres, de feu pour leurs intérêts personnels, de glace pour les intérêts de la patrie» (éd. 1844, p. 243).

Par ailleurs, les historiens de la République introduisent ou mettent en exergue dans leurs récits un nouveau type de héros. Il s'agit d'un homme qui pourrait profiter des avantages liés à sa naissance ou à la fonction qu'il exerce dans la société et qui renonce à ce privilège. Ainsi est illustré aux yeux des enfants le thème de l'égalité devant la loi et du respect que l'on doit à celle-ci. L'un de ces personnages, dont parlent Daguet et Rosier, est le landamann AmBerg, qui vécut à Schwytz au XVIe siècle. Il fut chargé de rendre la justice contre son propre fils dans une affaire où la loi prévoyait la peine de mort :

«[...] AmBerg ne chercha pas à soustraire son fils à la sentence; il remplit consciencieusement son terrible ministère. Mais, la sentence prononcée, il pleure avec son fils, puis se retire au château solitaire d'Iberg et y finit ses jours dans la douleur» (A. Daguet, éd. 1868, p.92).

Il est donc possible de déceler, à la fin des années soixante, une modification dans la manière dont la deuxième génération de Républicains souhaite présenter l'histoire aux écoliers. L'image du héros révolté, en lutte pour la liberté, appartient résolument au passé. Les considérations moralisantes qui accompagnaient la relation de son acte dans les versions de Müller et Zschokke disparaissent, seule subsiste l'exaltation du courage indomptable de Guillaume Tell. Le projecteur que «manipule» l'historien tend plutôt à se focaliser sur le membre de la communauté qui se dévoue pour le bien collectif.

Winkelried, par exemple, dont nous parlerons plus loin, est l'un de ces héros.

LES HISTORIENS RÉPUBLICAINS ET L'HISTOIRE MÉTHODIQUE

Alexandre Daguet, esprit curieux, ouvert, en contact épistolaire avec de nombreux intellectuels européens, se montre d'emblée très réceptif aux nouvelles tendances de l'historiographie. Dès 1868, il met à la disposition des écoliers un récit qui se déroule sans heurt, sans excès oratoire, d'une neutralité de ton remarquable, un récit au sein duquel les interventions du narrateur pour souligner la portée morale de tel ou tel événement sont extrêmement discrètes.

D'autre part, dès le milieu des années septante, il mentionne à ses jeunes lecteurs les doutes qui pèsent sur l'authenticité de certains récits. Daguet est le premier rédacteur de manuel d'histoire à risquer ce pari.

On peut donc dire qu'il tente d'appliquer l'ambition de l'histoire nouvelle: dire la vérité dans un récit qui allie neutralité de ton et présentation objective des faits.

Cependant, Daguet est aussi un ardent républicain; il sait que la République, pour être forte, doit pouvoir compter sur le soutien enthousias-

te de tous ses citoyens. Ainsi, la question de savoir s'il est judicieux de faire état de tous les doutes que soulève la critique historique des documents l'a longtemps travaillé. En 1872, il écrit dans la revue pédagogique *L'Educateur*:

«[Mais] *il ne faut pas jouer avec ce sentiment sacré* [le patriotisme], *et une grande réserve est nécessaire quand il s'agit de rectifier certains faits dans le champ de la littérature historique destinée à la jeunesse et au grand public, parce qu'une fois que vous aurez démoli la croyance de la jeunesse et celle du peuple à quelques-unes des traditions qui lui sont les plus chères et qui symbolisent à ses yeux la liberté, l'indépendance, les vertus républicaines, vous aurez détruit toute espèce de foi historique et patriotique.*[...]» (p. 211-212).

Alexandre Daguet illustre donc bien le dilemme qui va empoisonner la tâche des historiens de la seconde moitié du XIXe siècle: comment enseigner l'histoire en tenant compte des derniers développements de cette discipline ? Les résultats de la méthode critique, les doutes que celle-ci fait naître doivent-ils être répercutés à l'intérieur de l'école et dans le grand public ?

En France, les historiens prestigieux de la IIIe République se sont compromis – et leur méthode avec eux – quand ils se sont mêlés de rédiger des programmes et des manuels à l'usage des écoles. En Suisse, les historiens se heurtent aussi à ce casse-tête: d'un côté, l'objectivité à laquelle aspire l'histoire méthodique, de l'autre, la nécessité de gagner aux valeurs de la République la plus grande partie des citoyens.

Daguet, dès la sixième édition de son *Abrégé* (1877), fait suivre le récit des aventures de Guillaume Tell, Arnold de Melchtal, Werner Stauffacher, pour ne citer qu'eux, de la mention suivante:

«Tel est le langage des Chroniques. Les historiens contestent l'authenticité de ces récits, qui ne sont pas d'accord avec les documents».

Cuchet, Schütz et Rosier, eux, rangent ces héros dans des chapitres distincts, intitulés «Les légendes», «Légendes et traditions» et «Les traditions nationales sur les origines de la Confédération». Tous trois ne manquent cependant pas d'ajouter un commentaire selon lequel les légendes ont un fond de vérité et qu'on ne peut les rejeter entièrement.

Cependant, lorsque l'existence de Winkelried lui-même est mise en doute, par des historiens autrichiens de surcroît, Daguet semble estimer que la coupe est pleine. Il se lance dans la bataille pour la défense du guerrier de Sempach, notamment par le biais d'un article intitulé «La question de Winkelried» paru dans le *Musée neuchâtelois* en 1883. Il y fustige «cette hypercritique dissolvante qui, à la plus légère invraisemblance, crie à la fausseté, à l'imposture [...]». Et de poursuivre: «N'a-t-on pas vu plus d'une fois un criticisme outré porter une main sacrilège sur les pages les plus sincères et les plus glorieuses de l'histoire [...]. Or, l'esprit de doute et de négation est contagieux».

Jusque dans la dernière édition de son *Abrégé* (la 20e, en 1899) il se refusera à mentionner le moindre doute quant à l'existence de Winkelried, alors que Cuchet en 1894 indiquait déjà sous forme de note que «Le nom de Winkelried n'est pas donné par les plus anciens documents qui racontent la bataille de Sempach» (p.41).

Rosier, en 1904, est plus disert, il déclare en note:

«Les traditions relatives au héros de Sempach n'apparaissent qu'assez longtemps après l'événement. Mais rien n'autorise à nier l'acte sublime dont fait mention la tradition. Nous avons le droit [...] d'honorer en Winkelried l'un des modèles les plus accomplis de l'incontestable courage et de l'esprit de sacrifice qui animaient les anciens Suisses». (p. 59).

L'habileté dialectique de Rosier mérite d'être soulignée, qui réussit à laisser entendre que Winkelried n'a peut-être pas existé tout en engageant l'écolier à croire à l'authenticité de son acte de bravoure !

Relevons encore que Daguet insiste toujours, lorsqu'il en a la place (par exemple dans les livres d'histoire suisse qu'il rédige à l'intention des adultes), sur le fait que la tradition «exprime souvent avec plus de vérité le génie d'un temps ou d'un peuple que l'histoire savante, élaborée sur d'arides documents». Sa théorie est que la légende doit être acceptée comme vérité historique jusqu'à preuve du contraire. Autrement dit, c'est aux détracteurs d'amener la preuve que la légende est coupable! Cette manière de considérer «la poésie populaire» comme l'expression de la vérité historique n'est évidemment pas très scientifique et prouve, si besoin était, que Daguet ne peut être inscrit au rang des historiens positivistes. Mais cette conception de la légende fait de Daguet un historien extrêmement attachant à étudier aujourd'hui. Il constitue une charnière dans l'historiographie suisse, un pont jeté entre l'esprit poétique de Zschokke et la rigueur scientifique dont se prévaudra Rosier.

LE REGARD DE L'HISTORIEN SUR LA SOCIÉTÉ

Tous les manuels de l'école primaire en usage entre 1868 et 1933 (date de l'abandon du manuel Rosier) brossent un tableau enthousiaste de la société contemporaine.

En 1868, Daguet écrit :

«Le 19e siècle est marqué par le progrès extraordinaire des arts utiles. De magnifiques routes franchissent le Saint-Gothard, le Simplon [...] des bateaux à vapeur, au nombre de 60, des télégraphes, des chemins de fer, s'établissent sur tous les points de la Suisse. Le commerce extérieur s'étend jusqu'en Chine et au Japon. L'industrie marche de pair avec le commerce et occupe 150 000 ouvriers. L'horlogerie seule occupe 30 000 personnes des deux sexes. Les progrès en agriculture ne sont pas moins remarquables. Les sociétés et les expositions des produits agri-

coles se multiplient. On évalue à 4 750 000 le nombre des vaches qui paissent dans les pâturages de la Suisse et à 490 000 le nombre des quintaux de fromage». [La solidarité sociale, la liberté de la presse, l'éducation populaire et supérieure, les sciences, les lettres et les arts participent de ce mouvement].

Cuchet présente un tableau de la même veine, mais conclut par cet appel: *«Ainsi, la Suisse possède tous les éléments nécessaires pour la prospérité et le bonheur d'un peuple. Heureux ses fils, s'ils savent goûter ces privilèges et travailler, dans la fraternité, la moralité, la piété, à maintenir intact l'honneur de la patrie!»* (p. 128).

Schütz lui aussi est élogieux :

«Au XIXe siècle, la Suisse raffermie et agrandie marche au premier rang des nations, sur la voie du progrès intellectuel, matériel et social. Elle devient une terre où fleurissent l'instruction et la vraie liberté. Sous cette égide, elle travaille sans cesse à augmenter le bien-être individuel et la prospérité générale» (p.301).

Rosier ne consacre pas moins de 17 pages grand format à ce qu'il appelle «La Suisse nouvelle». C'est en moyenne trois à quatre fois plus que pour les autres périodes. L'état de progrès et de prospérité dans lequel vivent les Suisses de cette époque est abondamment décrit et glorifié. Mais Rosier conclut son chapitre par ces lignes, qui laissent entendre que quelque chose a changé:

«[...] *Sans doute, il se produira encore* [entre les Suisses] *des désaccords momentanés. Un peuple ne peut rester stationnaire; à chaque génération s'offrent de nouveaux problèmes. Il y aura donc encore des luttes, mais nous devons souhaiter qu'elles restent pacifiques. [...] Dans nos différends passagers, nous n'oublierons pas que la force naît de l'alliance et que nous sommes tous les enfants d'une même patrie»* (p.198).

Par ailleurs, Rosier est le premier auteur de manuel scolaire qui consacre quelques mots aux ouvriers. En tout 27 mots pour indiquer aux enfants que «Des lois fédérales ont été faites en faveur des ouvriers pour protéger leur santé pendant qu'ils travaillent dans les fabriques et pour les indemniser en cas d'accident» (p.187).

Deux éléments permettent d'éclairer cette évolution :

1. Rosier est citoyen de Genève; dans sa ville, une alliance regroupant les principales forces politiques est au pouvoir. Il est plus que probable que le conseiller d'Etat estime l'exemple digne d'être suivi.

2. Une certaine inquiétude apparaît dans notre pays à cette époque: d'une part, face à la montée des tensions internationales et, d'autre part, face à l'apparition de nouvelles forces sociales qui menacent l'édifice bourgeois.

Après Alexandre Daguet qui semblait dire à l'écolier: «Voilà où nous en sommes, il y a de quoi être fier!», Cuchet et surtout Rosier semblent placer le témoin dans la main de l'enfant en le rendant attentif à ses

responsabilités et en lui indiquant clairement, dans le cas de Rosier, en quelles valeurs croire :

«C'est par la tolérance, le support mutuel, par nos vertus civiques, par le respect des lois, par notre empressement à appuyer les œuvres en faveur des faibles et des humbles, que nous pourrons réaliser ce vœu ardent de nos cœurs [l'union]» (p.198).

A lire les manuels, le modèle de société instauré en 1848 semble donc remporter tous les suffrages et générer le consensus de toutes les couches sociales. L'écolier qui découvre, à travers la lecture des manuels, la société dans laquelle il vit ne peut nourrir aucun doute: la prospérité est générale. Seul Rosier, au tournant du siècle, évoque à mots plus ou moins couverts quelques zones d'ombre possibles.

Au vu de ce qui précède, l'évolution du contenu idéologique des manuels peut ainsi être résumée:

La vision historique de Zschokke n'a plus convenu aux Républicains quand leur victoire fut acquise. Lorsque la lutte pour la conquête des libertés battait son plein, lorsque les révolutionnaires neuchâtelois rêvaient de chasser le pouvoir prussien et d'instaurer un nouveau régime, le récit de Zschokke faisait merveille en enflammant le sentiment patriotique pour la liberté.

Mais la construction pacifique du nouvel Etat réclame une autre présentation du passé. Pour les Républicains des années soixante, le passé est clos; l'histoire a livré sa leçon: la meilleure société possible s'est imposée, après la dernière lutte fratricide que fut le Sonderbund. La liberté est acquise, reste à développer les vertus civiques. L'amour de la Patrie apparaît alors comme le plus sûr moyen de les susciter toutes. Pour s'en convaincre, il n'est que d'écouter ce discours d'un instituteur à l'une des conférences annuelles du corps enseignant:

«[Le patriotisme est] *l'épanouissement de cette réalité vivante, de cette union des cœurs, de ce dévouement qui élève et ennoblit l'homme et lui fait oublier rang, fortune, position, pour ne songer qu'à cette individualité collective dont toutes les parties sont solidaires et qui n'est pas une insaisissable abstraction qu'il appelle la Patrie»* [9].

Cependant, les historiens qui se mettent au service de la République se heurtent à un casse-tête. Ils sont partagés entre les nouvelles exigences de l'histoire méthodique, qui tente le pari de l'objectivité et de la neutralité et les risques que représente une critique trop consciencieuse pour cette foi patriotique dont la République encore jeune a besoin.

Un autre instituteur résume bien le danger :

«Evitons surtout le scepticisme de plusieurs de nos historiens [...]. Si le maître vient ajouter [après un chaleureux exposé patriotique] *que c'est la chronique qui raconte de tels faits, qu'il y a deux traditions opposées, etc., le doute entrera dans l'esprit de l'enfant»* [10].

Comme on l'a vu, l'adoption d'un moyen terme permet de tourner la difficulté. Les rédacteurs font état des doutes qui pèsent sur tel ou tel épisode de notre histoire, mais ils incitent malgré tout l'enfant à croire si ce n'est au héros lui-même, du moins à l'idéal qu'il est censé incarner.

Ces figures héroïques dont on ne peut se passer incarnent soit les mythes fondateurs (Guillaume Tell, Arnold de Melchtal, etc), soit des valeurs dont la République a absolument besoin dans son jeune âge (le dévouement de Winkelried pour la communauté, par exemple).

Daguet, figure capitale de l'enseignement de l'histoire au XIXe siècle dans le canton de Neuchâtel, occupe seul le devant de la scène durant près de vingt-cinq ans. Lorsque Cuchet et Schütz le rejoignent, ils reprennent dans une très large mesure les vues de leur prédécesseur. Certes, la méthodologie change, mais l'essentiel du message subsiste : nous vivons dans le meilleur des mondes possible.

Cependant, c'est une vision relativement *figée* de la société qui est proposée aux écoliers. En effet, ceux-ci ne sont pas explicitement invités à reprendre le flambeau et à continuer le combat. La République radicale apparaît comme le terme d'une «longue marche» vers le Progrès. La terre promise a été atteinte.

Par contre, le manuel de Rosier, au début du XXe siècle, attire l'attention de l'enfant sur le fait que rien n'est acquis et incite les écoliers à s'engager pour que la prospérité continue. Le message implicite est: «Tu as une dette envers ceux qui ont travaillé et qui se sont parfois sacrifiés pour édifier le monde dans lequel tu vis». Ainsi apparaît le thème de la transmission d'un héritage qui fera une belle carrière durant au moins toute la première moitié du XXe siècle.

La lecture de Rosier permet donc de percevoir que des modifications importantes ont lieu au tournant du siècle; en effet, les socialistes donnent de la voix et critiquent la société radicale: le progrès et l'industrialisation ont créé une nouvelle classe d'exclus, de défavorisés. Le rêve des Pères fondateurs de 1848 se dissipe. Dans ces conditions, le manuel de Rosier, bien plus que tous ceux qui le précèdent, insiste sur le fait que l'histoire de la Suisse n'a pas été exempte de problèmes, mais que la volonté de les surmonter tous ensemble l'a toujours emporté.

Ainsi est proposée aux écoliers une vision renouvelée du passé commun, une vision de consensus, selon laquelle la Suisse s'est faite par le triomphe de la volonté collective sur les aspirations particulières. L'histoire du pays est une longue série de luttes, non pas entre nous, mais **sur** nous.

LA RÉPUBLIQUE ET L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE

Il convient de ne pas se leurrer : l'évolution des manuels telle qu'elle vient d'être décrite n'est en aucun cas le résultat d'une volonté exprimée par les autorités. L'étude des documents officiels montre clairement que le jeune gouvernement neuchâtelois et la Direction de l'Éducation publique accordent une attention toute secondaire – en dehors de quelques rares déclarations de principe -– à l'enseignement de l'histoire.

Ainsi, par exemple, les commissions cantonales ou intercantonales chargées d'évaluer les manuels se montrent très peu loquaces : elles ne s'étendent pas sur les motifs qui les incitent à accepter et à rejeter tel ou tel ouvrage; les reproches qui sont adressés aux auteurs portent sur des questions de méthodologie, de pédagogie. A aucun moment, une quelconque critique de l'idéologie véhiculée par les manuels soumis aux experts n'est explicitement formulée. **En ce qui concerne la vision historique proposée aux enfants, tous les manuels semblent convenables** (Cette remarque ne concerne pas les manuels d'inspiration religieuse, qui ne passent pas devant les commissions et qui, semble-t-il, disparaissent de l'école publique au début des années septante).

De plus, la dotation horaire de la branche dans le programme général est faible (dans le meilleur des cas, 1 période hebdomadaire à partager avec l'instruction civique). Par ailleurs, l'histoire suisse se taille la part du lion (75 à 85% du temps, le reste étant dévolu à l'histoire générale); l'histoire cantonale n'est pas mentionnée jusqu'en 1890, où elle constitue la matière d'un petit chapitre intitulé «l'émancipation de Neuchâtel».

Ces constatations ont de quoi surprendre. En effet, il paraît logique de penser que l'enjeu de l'histoire dans l'école républicaine – enseigner le passé de manière à former des citoyens conscients et fiers de leurs droits et de leurs devoirs – aurait dû mobiliser toute l'attention et l'énergie du nouveau pouvoir.

Trois éléments permettent de comprendre pourquoi ce ne fut apparemment pas le cas.

A. Le nerf de la guerre, l'argent, fait défaut au gouvernement dans les premiers temps de la République et restreint sa capacité d'action. Une remarque revient fréquemment dans les registres de l'autorité scolaire, lorsque sont faites certaines propositions d'achat trop généreuses (matériel de classe, notamment): «plus tard, lorsque les finances le permettront».

B. En ce qui concerne la part minuscule réservée à l'histoire neuchâteloise, il est plus que probable que le gouvernement ne désirait pas jeter de l'huile sur le feu; les tensions ont longtemps subsisté entre les deux

camps qui s'étaient affrontés dans les années précédentes. L'histoire cantonale est alors devenue un sujet fort délicat, propre à empêcher, dans l'esprit des autorités, toute réconciliation cantonale[11].

De plus, la nécessité de développer et affirmer le sentiment d'appartenir à la «mère-patrie», la Suisse républicaine, l'emporte sur toute autre considération. Le patriotisme devient une valeur essentielle et l'on peut affirmer sans crainte de se tromper que, durant la deuxième moitié du XIXe siècle, le radical républicain neuchâtelois se sent plus suisse que neuchâtelois.

Cette volonté de miser sur la fusion des antagonismes cantonaux à l'intérieur du creuset du patriotisme helvétique n'est pas dénuée de tout danger: en 1897, lorsqu'il est question de préparer les Fêtes du cinquantenaire de la Révolution, des représentants du monde scolaire font part de leurs inquiétudes; ainsi, Alexandre Perrochet, directeur du Gymnase:

«[...] *La jeunesse de nos écoles [...] a besoin de connaître les causes principales qui ont amené la Révolution du Premier mars, les événements précurseurs de cette révolution et les faits mêmes de cette dernière.* ***Aujourd'hui, on cherche à présenter la Révolution du Premier mars et les progrès qui en sont résultés comme un fruit mûr que tout le monde aurait été d'accord de cueillir, on essaie de faire oublier les luttes qu'il a fallu soutenir pour arriver à une ère de prospérité intellectuelle et matérielle comme celle dans laquelle nous vivons. Il est bon de rétablir les faits*** [souligné par moi]».

Cette remarque est à prendre avec précaution. L'ignorance ainsi fustigée résulte-t-elle d'une lacune en matière d'enseignement de l'histoire ou bien n'est-elle rien d'autre que l'expression d'une caractéristique propre à la jeunesse de tous les lieux et de toutes les époques ?

C. Mais il apparaît finalement que si les autorités ne donnent pas réellement les moyens de ses ambitions à l'histoire comme discipline scolaire, ce n'est pas seulement pour des questions financières, ou de méthode, ou de temps; c'est tout simplement parce que la diffusion du message nouveau incombe en fait à **l'Ecole toute entière**. Toute l'institution scolaire travaille à expliquer à l'enfant le bien-fondé de la société dans laquelle il vit. L'histoire n'est qu'une branche parmi les autres, tout comme l'instruction civique, dans cet effort pour inculquer et développer dans l'enfant ce sentiment sans lequel le pays ne peut vivre sans risque de dissolution: le patriotisme.

En 1890, le délégué du Val-de-Travers déclare, au cours de la Conférence des instituteurs:

«le maître doit profiter de toutes les occasions pour éveiller l'attachement de l'enfant au sol natal. Toutes les branches doivent participer de cet effort (lectures, dictées, exemples de grammaire, modèles d'écriture, histoire et géographie, instruction civique)».

Ainsi le rôle de l'école n'est pas simplement de répandre l'instruction, c'est-à-dire dispenser des connaissances, mais plutôt d'éduquer les jeunes générations, c'est-à-dire «inculquer des sentiments et des valeurs»[12]. A cet égard, le programme de 1882 est éloquent; après avoir blâmé l'insouciance des parents, il expose les objectifs assignés à l'école: «[...] *elle doit non seulement répandre l'instruction proprement dite, mais encore éveiller les facultés, les développer [...], préparer les enfants à la vie sociale, leur en faire pressentir les exigences, les devoirs, enfin former leur cœur à l'amour du bien. Elle doit, aussi, en un mot, contribuer à leur éducation*»[13].

La mission de l'Ecole est encore exaltée quelques lignes plus loin: elle donne littéralement vie aux facultés de l'enfant; apparaît aussi le thème, cher à cette époque, de l'école société en miniature:

«[...] *toutes ses facultés [de l'enfant] prennent vie par les leçons qu'il y reçoit et trouvent l'occasion de se fortifier, dans cette société en miniature, en attendant qu'elles s'exercent plus tard lorsqu'il occupera la position que les circonstances lui assigneront un jour dans la société des adultes*».

Dans ces conditions, on comprend aisément que l'enseignement de l'histoire n'apparaisse pas comme un enjeu de première importance aux yeux du pouvoir. La République entend façonner les futurs citoyens en jouant sur tous les tableaux.

Ainsi, la tentation est grande de conclure – même si le rapprochement peut paraître abusif – en rappelant les paroles du révolutionnaire Georges Danton: «Les enfants appartiennent à la République avant d'appartenir aux parents»[14].

NOTES

[1] In *Encyclopedia Universalis*, «Thesaurus», p. 2910.

[2] Cité par Alexandre Daguet, dans *L'Educateur*, 1er juillet 1872.

[3] *Conférences générales des instituteurs neuchâtelois*, année 1890, Archives de l'Etat de Neuchâtel (AEN), Département de l'Instruction publique (DIP).

[4] Né à Magdebourg, Zschokke (1771-1848) vient en Suisse à l'âge de 24 ans; son œuvre a d'abord paru sous forme d'articles de journal (il rédigeait pour le *Schweizerbote*). Son *Histoire de la Nation suisse* s'arrête en 1833, mais inspire de nombreux continuateurs, notamment deux Neuchâtelois, Gonzalve Petitpierre (jusqu'en 1842) et Louis Favrat (jusqu'en 1860).

Le livre de Zschokke passe par-dessus la césure de 1848. Plusieurs documents attestent qu'il était utilisé dans de nombreuses écoles primaires du canton dès le milieu des années trente. Il poursuit sa carrière jusqu'en 1868, date à laquelle l'*Abrégé* d'Alexandre Daguet le remplace officiellement. Il faut relever le fait que le livre de Zschokke, très répandu sous l'ancien régime neuchâtelois, est recommandé en 1860 – soit 12 ans après la Révolution – aux Commis-

sions d'Education communales par le Conseil d'Etat lui-même comme «manuel propre à l'enseignement de l'histoire nationale dans les écoles primaires publiques du canton.

Zschokke est un homme de l'ancien régime, inutile donc de souligner qu'il n'a pas connu l'école méthodique et son «souffle impur et dissolvant», pour reprendre les paroles de l'instituteur de 1890.

[5]Né à Fribourg, Alexandre Daguet (1816-1894) représente une figure majeure de l'historiographie suisse. Le succès de ses livres d'histoire destinés aux écoles et aux familles, l'activité débordante qu'il manifeste dans les domaines de la pédagogie, de la vie associative et politique font de lui un personnage *incontournable* de l'histoire du XIXe siècle helvétique. Relevons qu'il a notamment enseigné à Porrentruy, puis à Neuchâtel dans la seconde Académie depuis 1866 jusqu'à sa mort; il fut membre fondateur de la Société d'histoire de la Suisse romande et de la Société jurassienne d'Emulation, ainsi qu'un président très actif de la Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel.

[6]Directeur d'Institution dans le canton de Genève.

[7]Professeur au Collège de Genève.

[8]William Rosier (1856-1924), professeur de géographie à l'université de Genève. Dès 1902, conseiller d'Etat. Chef du DIP de 1906 à 1918, il est l'auteur de nombreux manuels à l'usage des écoles primaires et secondaires romandes. Le manuel dont il est ici question a été réalisé sur la demande commune des DIP des cantons de Neuchâtel, Genève et Vaud. Il remplace alors officiellement Daguet, Cuchet et Schütz dans l'école primaire neuchâteloise.

[9]*Conférences générales des instituteurs neuchâtelois*, op.cit.

[10]Ibid.

[11]Réconciliation ! Cette idée devient un leitmotiv durant la deuxième moitié du XIXe siècle. Elle ne peut avoir lieu, pense-t-on, que si l'on s'abstient d'évoquer le passé qui divise (c'est-à-dire rien moins que tous les événements politiques et les questions institutionnelles du XVIIIe et du XIXe siècle neuchâtelois).

La fondation de la SHAN est révélatrice de cet état d'esprit: dès ses débuts, en 1864, elle se présente comme «le terrain neutre» où «les adversaires politiques peuvent se tendre la main» (Louis Favre, *Musée neuchâtelois*, 1871, p.138). L'article 3 du règlement ne laisse d'ailleurs planer aucune équivoque: «La Société s'interdit toute discussion sur des matières de politique contemporaine ou de religion». Il faudra ainsi attendre le XXe siècle, plus précisément les années 20, pour voir paraître des articles portant sur la révolution de 1848 ou la contre-révolution de 1856.

[12]NIQUE, Christian et LELIÈVRE, Claude *La République n'éduquera plus*, Plon, 1993, p. 73.

[13]AEN, DIP, 129.

[14]Cité par Roger Gal, *Histoire de l'éducation*, PUF, coll. «Que sais-je?», p.86.